

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par la Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co''), 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 2347, Boîte de Poste 917. Abonnement: dans tout le Canada et aux Etats-Unis \$1.00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit: **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTRÉAL, Can.**

Vol. II

AVRIL, 1901

No 4

L'HON. SÉNATEUR J. A. PAQUET

La mort inattendue de l'Hon. Sénateur J. Arthur Paquet, à l'âge de 44 ans a eu un immense retentissement.

La haute situation sociale, industrielle et politique du défunt, son caractère aimable et loyal, son dévouement à ses amis, l'intérêt qu'il a toujours témoigné aux classes laborieuses rendaient la mort du regretté sénateur d'autant plus sensible à tous ceux qui sont venus de quelque manière en contact avec lui, que l'on a presque simultanément appris la nouvelle de sa maladie et de sa mort.

Et c'est ici qu'il faut admirer le caractère supérieurement trempé de cet homme remarquable à tant d'autres titres.

L'hon. sénateur se savait condamné; il savait que quelques jours le séparaient de l'échéance fatale, et courageusement il se mit à l'œuvre pour assurer l'avenir de ses diverses industries et de son nombreux personnel d'employés et d'ouvriers.

À l'échéance, la mort inexorable frappait l'homme

de cœur dont, avec ses concitoyens, nous déplorons aujourd'hui la perte.

Le Sénateur défendit à son médecin de parler à qui que ce fut de la gravité de son état et, avec toute la

diligence possible il mit ordre à ses affaires temporelles et spirituelles et tout était terminé et il était prêt à accomplir le grand voyage de l'Eternité, assisté du Rév. P. Désy, ancien curé de l'Immaculée-Conception, où il a laissé de si bons souvenirs.

Le sénateur Paquet avait essayé de lutter contre le mal, et, en vue de prendre un repos bien mérité et de répartir sur une collectivité le fardeau des affaires, il avait placé son importante maison de commerce de la rue Saint-Joseph et ses autres entreprises sous le contrôle d'une compagnie qui a été constituée en corporation civile pendant la dernière session provinciale prorogée le jour même de la mort de l'hon. Sénateur. Mais il était déjà trop tard, et si le regretté défunt

eut, du moins, une consolation, c'est d'avoir réussi à mener à bonne fin, l'organisation de sa compagnie,

